

Somalisation du Sahel : s'enliser, s'adapter ou partir ?

L'ENVERS DES CARTES

Nous saluons avec respect la mémoire des six officiers, des six sous-officiers et du sergent-chef tombés au champ d'honneur pour la France lors de l'accident d'hélicoptères survenu lundi dernier 25 novembre dans la région de Menaka au sud-est du Mali : capitaine Nicolas MÉGARD du 5e Régiment d'hélicoptères de combat de Pau ; capitaine Benjamin GIREUD du 5e Régiment d'hélicoptères de combat de Pau ; capitaine Clément FRISON-ROCHE du 5e Régiment d'hélicoptères de combat de Pau ; lieutenant Alex MORISSE du 5e Régiment d'hélicoptères de combat de Pau ; lieutenant Pierre BOCKEL du 5e Régiment d'hélicoptères de combat de Pau ; adjudant-chef Julien CARETTE du 5e Régiment d'hélicoptères de combat de Pau ; brigadier-chef Romain SALLES DE SAINT PAUL du 5e Régiment d'hélicoptères de combat de Pau ; capitaine Romain CHOMEL DE JARNIEU du 4e Régiment de chasseurs de Gap ; maréchal des logis-chef Alexandre PROTIN du 4e Régiment de chasseurs de Gap ; maréchal des logis Antoine SERRE du 4e Régiment de chasseurs de Gap ; maréchal des logis Valentin DUVAL du 4e Régiment de chasseurs de Gap ; maréchal des logis-chef Jérémy LEUSIE du 93e Régiment d'artillerie de montagne de Varcès et le sergent-chef Andreï JOUK du 2e Régiment étranger de génie de Saint-Christol. Nous adressons à leurs familles et à leurs proches nos plus sincères condoléances.

La rédaction

SOMALISATION DU SAHEL : S'ENLISER, S'ADAPTER OU PARTIR ?

Le 25 novembre dernier, un hélicoptère de combat *Tigre* et un hélicoptère de transport de type *Cougar* se sont écrasés après s'être heurtés lors d'une opération de combat menée dans le sud-est du Mali. Treize militaires français ont péri dans ce crash qui a eu lieu dans la soirée. Selon les premiers éléments de l'enquête, la collusion entre les deux aéronefs, évoluant à très basse altitude, serait à l'origine du choc. Ils participaient à une opération d'appui aux commandos de la force *Barkhane*. Engagées au sol depuis quelques jours, les Forces spéciales traquaient un groupe de terroristes, repéré quelques heures plus tôt, évoluant en pick-up et à moto. Appuyé par une patrouille de *Mirage 2000*, l'hélicoptère *Cougar* – avec à son bord six commandos de montagne et un chef de mission – a alors été engagé pour coordonner l'ensemble de l'opération, tout en pouvant intervenir afin d'assurer l'extraction immédiate d'éléments au sol. Vers 19 h 40, pendant la manœuvre destinée à préparer l'engagement avec l'ennemi, le *Cougar* et un *Tigre* sont entrés en collision, s'écrasant à courte distance l'un de l'autre. Aucun des militaires embarqués n'a survécu.

Ces pertes portent à 41 le nombre de soldats français tués depuis le déclenchement de l'opération *Serval*, en janvier 2013. Le dernier mort en date était un brigadier du 1er Spahis, tué par un IED (« engin explosif improvisé » de conception artisanale), également dans le même secteur de Menaka, le 2 novembre dernier. Cet accident cause l'un des plus lourds

bilans humains essuyés par l'armée française depuis l'attentat du Drakkar, à Beyrouth en 1983.

LA « DOCTRINE BENTEGEAT » N'EST PAS RESPECTEE

Ce drame repose, une fois de plus, les indispensables questions liées à nos « opérations extérieures » (OPEX). De quoi parle-t-on ?

D'après la définition traditionnelle donnée par le ministère des Armées, les OPEX sont les « interventions des forces militaires françaises en dehors du territoire national ». La qualification d'OPEX résulte d'un arrêté du ministre des Armées, qui porte ouverture du théâtre d'engagement en précisant la zone géographique et la période concernées. Les OPEX se distinguent des forces prépositionnées dans des bases en Afrique en vertu d'accords de défense ou en mer. En amont du déploiement des forces, le Centre de planification et de conduite des opérations (CPCO) fait diverses propositions de noms des opérations parmi lesquelles la présidence de la République choisit la dénomination retenue. Les opérations récentes ont pour nom *Harmattan* (Libye, 2011), *Serval* (Mali, 2013), *Sangaris* (République centrafricaine, 2013), *Barkhane* (Sahel, 2014) ou *Chammal* (Irak, Syrie, 2014). A ces OPEX, il convient d'ajouter 5 opérations lancées antérieurement à cette date mais toujours en cours : en Israël (depuis mai 1948), au Liban (1978), au Sinaï (1982), dans le golfe de Guinée (1990) et au Sahara occidental (1991).

Afin de mener correctement ces OPEX, le général Henri Bentégeat – chef d'état-major des armées (CEMA) du 30 octobre 2002 au 4 octobre 2006 – avait tenté de stabiliser des règles d'engagement, communément baptisées « doctrine Bentégeat ». Ces règles sont aussi simples que limpides, reposant sur trois principes : 1) des opérations courtes (dans le temps) avec un point d'entrée et un point de sortie ; 2) une mission clairement définie avec un ou des ennemi(s) tout aussi clairement identifié(s) ; 3) enfin, l'acquis d'un soutien indispensable de la représentation nationale devant savoir pourquoi et comment on engage nos soldats.

Limpide, en effet, cette « doctrine » soulignait un invariant évident et absolument incompressible de toutes les OPEX : au bout d'un certain temps, n'importe quelle armée étrangère intervenant hors de ses frontières est perçue, par les populations locales, comme une force d'occupation. En février 2006, l'auteur de ces lignes a eu l'occasion de s'entretenir avec le général Bentégeat pour la revue *Défense* (des auditeurs de l'IHEDN/Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale), afin de préciser le rôle de nos armées dans la lutte contre le terrorisme¹.

Extraits : « les armées participent à la lutte contre le terrorisme de plusieurs manières, à travers la recherche et l'exploitation du renseignement, par les différentes missions de protection nationale et à travers les opérations extérieures. Tous les efforts qui vont dans le sens de la stabilisation ou du rétablissement d'Etats à la dérive doivent être soutenus. Ces efforts sont autant d'investissements qui concernent aussi notre sécurité. On le sait, les groupes terroristes se développent et fructifient principalement sur les terreaux d'instabilité politiques et économiques. Les réponses ne passent pas seulement par l'usage de la force ».

Et le général Henri Bentégeat concluait : « là aussi, nous sommes confrontés à des choix de méthode. Penser que l'emploi de moyens coercitifs ne fait que renforcer le terrorisme ne signifie pas, à contrario qu'il faut attendre et ne rien faire. Ignorer de futures menaces en gestation serait tout aussi irresponsable. Certes, il ne faut pas confondre l'irrédentisme ou les

banditismes locaux avec du terrorisme et voir la *Qaïda* partout... Cela dit, il s'agit de ne pas laisser se développer de nouveaux réseaux. Entre ne rien faire et mal faire, il y a de nombreuses alternatives et nous y travaillons ».

Le 2 février 2013 – soit 22 jours après le déclenchement de l'opération *Serval* –, le président François Hollande est accueilli en héros à Tombouctou. Durant la même journée place de l'indépendance à Bamako, il déclare : « c'est le plus beau jour de ma carrière politique ». Avec 2000 hommes, blindés et avions de chasse, l'armée française a fait fuir les jihadistes de Konna, Douentza, Gao, Tombouctou et Kidal. Emporté par son enthousiasme, le président de la République affirme sa détermination à éradiquer le terrorisme au Mali. Avec ce discours, la « doctrine Bentégeat » vole en éclat et l'intervention militaire française s'installe dans la durée ; durée dont personne n'est en mesure d'estimer la fin. Le général François Lecointre (CEMA) ne vient-il pas de redire que « nous sommes au Mali pour 15 ans... », prévision optimiste selon plusieurs experts militaires !

Ultérieurement, après les attentats du 13 novembre 2015 et suite à la tuerie de la Promenade des Anglais à Nice le 14 juillet 2016, François Hollande – comme l'avait fait George W. Bush au lendemain des attentats du 11 septembre 2001 – déclare « la guerre au terrorisme ». Mêmes causes, mêmes effets désastreux. Le terrorisme est une technique asymétrique de violence extrême. On déclare la guerre à un ennemi identifié, pas à un mode opératoire. Après l'injure faite au temps, c'est le deuxième principe de la « doctrine Bentégeat » qui est ignorée. Quant au débat parlementaire sur les conditions d'engagement de nos soldats (troisième principe), il n'aura jamais lieu...

RETOUR SUR ENGRENAGE

Le 10 janvier 2013 à 8 h.30, les jihadistes d'Ansar Eddine – commandés par le chef de guerre touareg malien Iyad Ag-Ghali – attaquent la ville de Konna, qui ouvre la route de Sévaré-Mopti à quelque 600 kilomètres de la capitale Bamako. Le même jour, le Conseil de sécurité de l'ONU se réunit en urgence à la demande de la France. Le président malien Dioncounda Traoré a adressé une demande d'aide militaire au même Conseil.

Le 11 janvier 2013, lors de ses vœux au corps diplomatique, François Hollande indique que la France « répondra présente, aux côtés de ses partenaires africains, à la demande malienne ». Vers 11 h, après avoir réuni un Conseil de défense, le président français donne l'ordre aux armées d'engager le combat en appui de l'armée malienne dans le cadre de l'opération *Serval*, qui « durera le temps nécessaire ». Les 12 et 13 janvier, quatre Mirage 2000-D effectuent des bombardements dans le nord du pays, notamment à proximité de Gao. Le même jour, le ministre des Affaires étrangères Laurent Fabius déclare que « la progression des groupes islamistes vers le sud est stoppée ». Le même jour, Omar Ould Hamaha, dit le « Barbu rouge » déclare à *Europe-1* : « les Mirage ont bombardé Gao. Ils étaient à 13 000 mètres d'altitude. Qu'ils descendent sur le terrain si c'est des hommes ! On les reçoit à bras ouverts. La France a ouvert, pour tous les Français, les portes de l'enfer. Elle est tombée dans un piège beaucoup plus dangereux que l'Afghanistan, l'Irak ou la Somalie. Et ce n'est que le commencement ! ».

Du 22 au 28 janvier, de nouvelles opérations aériennes visent à sécuriser la « boucle du Niger ». Le 25 janvier, une opération aéro-terrestre permet de reprendre l'aéroport de Gao et le pont de Wabaria. Les troupes françaises reprennent, associant quelques unités de l'armée malienne, Tombouctou le 27 janvier, puis Kidal, le 30 janvier. Intervient la visite du président

Hollande, qui relance l'opération : sécurisation de la région de Kidal (du 1^{er} au 7 février), prise de Tessalit (8 février), combat dans la région de Gao (février/mars 2013), bataille du Tigharghâr (février/mars 2013). Le ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian annonce une « diminution du dispositif ». La MISMA (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali) est créée le 25 avril par la résolution 2100 du Conseil de sécurité.

Néanmoins, la mission de Serval se poursuit et enchaîne les opérations : *Netero* (juin/juillet 2013), *Centaure* (août 2013), *Dragon* (août 2013), *Constrictor* (septembre 2013). Les combats de Douaya (octobre 2013) opposent les soldats français à une colonne de pick-up islamistes. Suivent les opérations *Hydre* (octobre/novembre 2013) et d'autres interventions plus ponctuelles, fin 2013.

En janvier 2014, François Hollande annonce que les effectifs militaires français au Mali vont être réduits à 1600 hommes d'ici à la mi-février et déclineront jusqu'à mille, « niveau nécessaire pour faire face à toute menace qui pourrait resurgir », estimant que « l'essentiel de la mission a été accompli » et qu'elle est « en train de s'achever ». Des otages sont libérés en avril 2014, mais les affrontements reprennent dans le nord du pays en mai.

Le 13 juillet 2014, Jean-Yves Le Drian annonce que l'opération Serval a rempli sa mission et qu'elle est de fait terminée. Mais une nouvelle mission, l'opération Barkhane, est destinée à la remplacer, pour lutter contre le terrorisme dans l'ensemble du Sahel.

Dans un rapport parlementaire consacré à l'opération Serval – déposé le 18 juillet 2013 – les députés Christophe Guilloteau et Philippe Nauche évaluent les surcoûts engendrés par les opérations au Mali à 250 millions d'euros à la fin du mois de mai 2013. Selon le CEMA, l'amiral Edouard Guillaud, ces surcoûts devraient dépasser les 400 millions d'euros à la fin de l'année 2013. Fin 2013, la cour des comptes évalue le coût total de l'opération à 647 millions d'euros.

« Fidèles à leurs valeurs d'engagement et aux ordres du pouvoir politique, les militaires français ont fait un excellent travail, remplissant pleinement leur mission », nous explique un officier général, « mais malheureusement, comme en Indochine puis en Algérie, les décideurs politiques ont fini par mettre ces mêmes militaires dans des situations intenable, s'emmêlant les pieds dans les fantasmagories de la 'guerre contre la terreur' et surtout, en perdant de vue l'évolution d'une menace terroriste qui se transformait en banditisme pur et simple. Et si l'on veut être parfaitement clair, on peut considérer que les finalités du terrorisme sahélien – dès le départ -, ce sont de voler des armes, des voitures, des femmes et des enfants afin de constituer autant de petites entreprises rentables pour accumuler l'argent, le pouvoir et le prestige ».

UN « TERRORISME DE RAZZIA »

Pour différencier le « terrorisme sahélien » de leurs homologues proche-orientaux ou asiatiques, les experts des services spéciaux français parlent, depuis plusieurs années, d'un « terrorisme de razzia », où l'accumulation du capital prime sur les revendications idéologico-politiques. « Quitte à être des 'bandidos', autant l'être pour une cause religieuse la plus large et la plus valorisante en se revendiquant des plus méchants comme la *Qaïda* ou *Dae'ch* », précise un officier de la DGSE, « les katibas sahélo-sahariennes marchent à l'argent et ont renoué avec les pratiques ancestrales de la razzia ».

En 2011, c'est-à-dire deux ans avant l'opération *Serval*, la revue *Défense* de l'IHEDN consacrait un dossier très complet à « l'équation sahélienne »² afin d'essayer de comprendre la filiation allant des GIA (Groupes islamiques) algériens, à la création d'AQMI (*Al-Qaïda au Maghreb islamique*), passant par la case GSPC/*Groupe salafiste pour la prédication et le combat*. Le chercheur Jérôme Spinoza posait parfaitement l'équation : « parfois qualifié de 'zone grise', cet espace situé à la charnière entre Afriques « blanche » et « noire », entre Atlantique et lac Tchad, entre Sahara et fleuves Sénégal et Niger, terre d'Islam très ancien (Xème siècle), est affecté par diverses menaces qui ont achevé de le placer sur l'agenda international alors qu'il était, il n'y a pas si longtemps surtout perçu au prisme de défis socio-économiques et environnementaux. Depuis 2006, l'essor des rapt et attentats revendiqués par AQMI s'y cumule à celui de trafics divers et à la résurgence d'insurrections armées 'touarègues'. Ces dernières, aux motivations à la fois communautaires et affairistes, sont instrumentalisées dans le cadre de la lutte d'influence algéro-libyenne. La problématique est complexe. Sécuritaire, elle est cependant indissociable de la notion de gouvernance et de développement de trois Etats vastes – la Mauritanie, le Mali et le Niger (3 millions de km² semi-désertiques) – situés au bas du tableau de l'indice du développement humain du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) ».

Dans le même dossier, l'ancien chef du renseignement de sécurité de la DGSE Alain Chouet – expliquant les dérives criminelles dans le sud du Nigéria autour des ressources pétrolières, dans l'aire guinéenne autour des diamants et, peut-être demain, en Côte d'Ivoire – concluait : « ces phénomènes ne pouvant décemment être rattachés à l'activisme islamique comme on le fait avec complaisance et aveuglement pour la piraterie somalienne dans l'océan Indien, ils ne suscitent que peu d'émotion, un intérêt médiatique limité et ne donnent lieu à aucune stratégie internationale concertée de prévention et de défense. La contestation politique violente inspirée par le fondamentalisme islamique existe et on ne saurait la négliger. Elle ne doit cependant pas devenir l'arbre qui cache la forêt de l'instabilité, voire de l'effondrement économique, politique et social de pays du Sahel minés par leurs propres contradictions internes et par les appétits spéculatifs et rivaux de puissances extérieures. A trop vouloir considérer le sahel comme un nouvel Afghanistan, le risque pour l'Occident est de voir son fantasme devenir réalité ».

Dans le prolongement de ces données de base, on ne peut glisser sous le tapis les effets désastreux de la glorieuse intervention militaire déclenchée par messieurs Nicolas Sarkozy, David Cameron et encouragée par Barack Obama, afin d'installer la démocratie en Libye, sous les incantations hallucinées de Bernard-Henri Lévy, géostratège planétaire reconnu... Dans le sud libyen, de Sebbeh à Gât, les islamistes de toute la bande sahélo-saharienne allaient se regrouper et s'armer avant de déferler sur le Mali, le Niger, la Mauritanie, le Burkina jusqu'à faire jonction avec les Boko-Haram et les Shebbab de Somalie. Messieurs : encore bravo !

Autres flux, amplifiant un « terrorisme de razzia », diversifié, sinon rhizomatique : l'augmentation des trafics de drogues en provenance des cartels d'Amérique latine, arrivant sur le Grand continent par des têtes de pont aéro-portuaires installées en Mauritanie, Gambie et Guinée-Conakry avant de traverser le Sahel – avec l'aide de transporteurs « terroristes » – pour se déverser dans la Méditerranée.

A l'été 2014, lors du prolongement de l'opération *Serval* par la nouvelle opération *Barkhane*, une cartographie de la menace était encore possible, justifiant ainsi un casernement classique, des patrouilles conventionnelles et d'autres opérations régulières de sécurisation. Mais avec

l'aggravation progressive des fragmentations communautaires – dans le nord, notamment au sein de la classe guerrière des Ifoghas ; dans la région de Gao, au sein de l'aristocratie arabe entre les chefs Kountas et leurs vassaux Lamhars du Tilemsi – et une défiance grandissante entre nomades et sédentaires, vision et perception de la menace se troublent. Nourrissant une défiance ancestrale envers les tentations hégémoniques des Touaregs, les Peuls, les Arabes et les Sonhaïs entrent dans la lutte armée qui investit progressivement, mais spectaculairement villages et localités du sud du pays.

A partir de cette complexification tribalo-clanique, l'« ennemi terroriste » devient plus difficilement identifiable, échappant à un maillage militaire classique. « Partant de là », estime un officier supérieur des forces spéciales française, « *Barkhane* devait plier boutique pour laisser place à des opérations spéciales clandestines, visant à monter des 'assassinats ciblés' contre les chefs et les sous-chefs jihadistes identifiés par le renseignement. Partant de là et révélant son manque de fluidité, le dispositif *Barkhane* devenait une cible, alors qu'il fallait aller chercher les chefs de katibas vivant en immersion dans les populations locales en évitant les dégâts collatéraux ».

POUR UNE OPERATION EUROPEENNE

Comme nous l'explique l'ancien patron de la DCRI³ – Bernard Squarcini – qui, depuis plusieurs années, nous met en garde contre l'émergence d'un « nouveau Vietnam » au Mali -, « la situation s'est clairement 'algérianisée', obligeant les unités de *Barkhane* à devenir des 'commandos de chasse' devant traquer les jihadistes jusqu'aux fins fonds de leurs maquis, souvent la nuit et dans des territoires accidentés ». C'est exactement ce qui est arrivé aux unités de la force des Nations unies en Somalie en 1993, lorsqu'elles ont essayé de désarmer les factions opposées de Farah Aïdid et Ali Madhi : « si un cessez-le-feu n'est pas observé préalablement entre les différentes factions liées au conflit, aucune force extérieure ne peut imposer la paix ».

Des guerres d'Indochine, à celle d'Algérie (1954 – 1962), la jurisprudence des « commandos de chasse » s'est répétée de la Somalie au Rwanda, s'imposant aussi au Zaïre et dans les Balkans avec l'écclatement de l'ex-Yougoslavie. Au début des années 2000, la « somalisation » de la Corne de l'Afrique a généré une recrudescence de la piraterie maritime dans le golfe d'Aden entre les côtes de la Somalie et du Yémen. Pour répondre à cette criminalisation des mers, l'Union européenne a mis sur pied en 2008 l'opération *Atalante*⁴, dont le bilan est, aujourd'hui unanimement salué par l'ensemble de la communauté internationale. Une opération européenne similaire, destinée à lutter contre le « terrorisme de razzias »/« piraterie terrestre » qui sévit dans la bande sahélo-saharienne, pourrait être envisagée

Depuis plusieurs années, l'ancien président de la Commission européenne répète que « la France a sauvé l'honneur de l'Europe au Mali et en Centrafrique ». Il vient de réitérer ses propos au moment de quitter ses fonctions, mais sans engager plus concrètement les pays européens à s'investir sur le terrain, aux côtés des soldats français, afin de travailler avec les armées africaines à la stabilisation, sinon au développement économique du Sahel. Jusqu'à maintenant, quelques pays de l'UE, dont l'Allemagne, la Grande Bretagne, l'Espagne et la Tchéquie se sont contentés de participer à la formation des armées malienne et nigérienne, ainsi qu'à la fourniture de quelques moyens logistiques : avions de transport, camions et systèmes de communication, pas plus !

Orchestré par un grand tamtam médiatique, le G5-Sahel – regroupant sur le papier une force de 5000 hommes de cinq pays : Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad – n’est pas opérationnelle, exception faite des commandos tchadiens. Les 13 000 Casques bleus de la MINUSMA n’agissent pas sous le chapitre VII de la Charte des Nations unies et ne peuvent donc faire usage de la force. Le P-35, le *Partenariat de la sécurité et la stabilité du Sahel* est un bidule qui n’existe que sur papier. Par conséquent, les bonnes volontés se retournent logiquement vers l’Europe.

Mais ce ne sont pas les dernières déclarations de la nouvelle présidente de la Commission européenne Ursula Von der Leyen qui sont rassurantes. Mercredi dernier, elle a répété que « l’UE ne serait jamais une alliance militaire », parce que le « format légitime de sa défense reste, quoiqu’il arrive l’OTAN... ». Dont acte ! Non sans réalisme, l’euro-député (LR) Arnaud Danjean – rapporteur de la *Revue stratégique de Défense et de Sécurité* remise au président de la République en décembre 2017 – le confirme avec ses mots : « il y a peu de chance de voir une armée européenne, à cause des contraintes politiques (...). Tous les pays d’Europe ne considèrent pas la menace terroriste/jihadiste comme une priorité ». Cela dit, le mieux étant souvent l’ennemi du bien, l’euro-député ajoute qu’il faut saisir l’opportunité des derniers événements pour « tenter de monter une coalition européenne avec des Forces spéciales ». Le sujet est à l’étude sous le nom de code « Takuba ». Associant une dizaine de pays de l’UE, cette nouvelle force ne devrait pas être opérationnelle avant le second semestre 2020. A voir...

BERNARD SQUARCINI : « TROUVER L’EQUILIBRE »

« L’action de la France au Sahel reste indispensable », a martelé le Premier ministre. A juste titre, les députés de *La France insoumise* rétorquent : « oui, peut-être, mais comment ? C’est au peuple malien à savoir et dire si les soldats français doivent ou non restés engagés dans leur pays et la région... ». En effet, il serait peut-être temps de faire ce que ni François Hollande, ni Emmanuel Macron n’ont fait, conformément au troisième volet de la « doctrine Bentégeat » : à savoir ouvrir un débat de fond sur la doctrine d’emploi des nos armées en Afrique, et plus largement de refonder une « politique africaine » de la France, identifiant clairement nos choix et priorités.

« Il ne s’agit pas de partir, mais certainement de transformer l’opération française *Barkhane* en une opération européenne à part entière, comme au début des années 2000, l’UE a su le faire pour lutter contre la piraterie maritime au large de pays de la Corne de l’Afrique », redit un officier général, ajoutant : « à l’heure où l’on reparle beaucoup des faiblesses de l’OTAN et de l’Europe de la défense, la lutte contre le terrorisme et le banditisme qui minent les Etats faillis de la bande sahélo-saharienne pourrait constituer le laboratoire des armées européennes, pouvant œuvrer ensemble à la défense et la sécurité de leurs pays respectifs ».

Remonter aux causes comme dit Spinoza : d’abord pourquoi la France est-elle seule au Sahel ? Pourquoi l’ennemi est-il si difficile à neutraliser ? Sérier et hiérarchiser les enjeux stratégiques ? Enfin, à qui profite la situation actuelle ?

« Se pose une dernière question opérationnelle qui restera sans doute classifiée », conclut Bernard Squarcini : « quelques pick-up et motos d’un groupe jihadiste nécessitait-il un tel engagement de plusieurs avions de chasse et hélicoptères de combats ? Il en va de la lutte anti-terroriste comme du maintien de l’ordre : il s’agit de trouver le point d’équilibre et une riposte proportionnée à la menace, au risque de jeter de l’huile sur le feu et d’augmenter le

mal qu'on voulait initialement réduire. Bien évidemment, il est toujours facile de refaire l'histoire et le contre-terrorisme n'est pas une science exacte. Mais avec les résultats de vingt ans de guerre américaine contre la terreur, on sait mieux aujourd'hui ce qu'il ne faut pas faire ».

En effet, on sait – dans la bande sahélo-saharienne comme ailleurs – que la réponse au terrorisme ne peut pas être que militaire et qu'il faut répondre aussi sur les plans économique et politique. Dans une tribune prémonitoire publiée le 5 novembre dernier, le général Bruno Clément-Bollée conclut : « ainsi, nous éviterons d'avoir à quitter le théâtre précipitamment et dans la honte, sous la pression populaire. Cela passe par une complète remise en question en profondeur et dans la durée. Ne perdons pas de temps, c'est urgent »⁵.

Répetons : à terme, on ne lutte pas efficacement contre le terrorisme, seulement avec des Mirage-2000. En rendant hommage à nos soldats, comme nous le faisons en ouverture de cette contribution, en rendant le même hommage aussi à la dernière centaine de morts de soldats maliens, il s'agit « en même temps » de demander des comptes aux classes politiques des pays sahéliens – responsables d'« Etats faillis » – trop souvent gangrenés par une corruption structurelle participant directement aux différents trafics de drogues, d'armes et d'êtres humains qui génèrent quotidiennement le « terrorisme de razzias » et le banditisme ordinaire d'une zone qui va des côtes de Mauritanie jusqu'à la Corne de l'Afrique.

En dernière instance, faudrait-il aussi admettre – une bonne fois pour toutes – que les idéologies théologico-politiques permettant de « blanchir » les banditismes sahéliens proviennent, en droite ligne, des dictatures wahhabites d'Arabie saoudite et du Qatar, appuyées par d'autres monarchies du Golfe avec lesquelles la France éternelle entretient les meilleures relations. Là-aussi, il s'agirait d'ouvrir un autre débat de fond...

Richard Labévrière

2 décembre 2019

¹ *Défense* – Revue des auditeurs de l'IHEDN/Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale. Numéro 119 – janvier/février 2006.

² *Défense* – numéro 149, janvier/février 2011.

³ Entretien avec l'auteur le 27 novembre 2017. Créée en 2008 par la fusion de la DST et des Renseignements généraux (RG), la DCRI (Direction centrale du renseignement intérieure) est devenue la DGSI : la Direction générale de la sécurité intérieure en mai 2014.

⁴ La piraterie maritime, mentionnée dans le rapport de mise en œuvre de la Stratégie européenne de sécurité, est l'une des priorités dont l'Europe s'est pleinement saisie. EU-NAVFOR ATALANTA (EuroNavFor Somalia) lancée en novembre 2008 est la première opération maritime de la politique européenne de sécurité et de défense (PESD). S'appuyant sur les résolutions 1814, 1816, 1838 et 1846 du conseil de sécurité de l'ONU, Atalante est également la première opération navale européenne.

⁵ *Le Monde*, 5 novembre 2019.